

	Client : Département de l'Hérault n° de l'affaire : LROP190121 Intitulé de l'affaire : Etude hydrogéologique des ressources stratégiques en eaux souterraines et définition des zones de sauvegarde exploitées et non exploitées actuellement <i>Masse d'eau souterraine FRDG409 : Formations plissées du Haut Minervois, Monts de Faugères, St Ponais et Pardailhan</i>
	Date : 03/09/2020 Objet : Réunion de fin de phase 1 – COPIL 2

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 03/09/2020

La liste des membres ne peut pas être diffusée en ligne en raison de la législation. Elle peut être adressée sur demande individuelle par e-mail à ljakob@herault.fr.

Objet :

- Présentation des résultats de la phase 1 de l'étude
- Echanges sur la pré-sélection des zones stratégiques et de leurs zones de sauvegardes

Remarques du COPIL

Intervenant	Remarque	Réponse
Commune de Ferrals	Prise en compte, dans l'étude, des relations hydrauliques entre les eaux souterraines et les eaux superficielles (notamment à l'étiage...)	Le SDAGE recense les masses d'eau superficielles en déséquilibre qualitatif et/ou quantitatif. Le choix et la définition des zones de sauvegarde prendront en considération l'état des eaux superficielles afin qu'elles soient compatibles avec le SDAGE et que les projets n'aient pas d'effet négatif sur ces systèmes.
Commune de Pardailhan	Disponibilité du ppt de présentation	Sur le lien suivant : https://odee.herault.fr/index.php/thematiques/eaux-souterraines#ODEEart_172
Jacky Fauré Spéléo Club d'Olargues	Sur le secteur de Pardailhan, des documents sont disponible sur le site internet https://ipvsmn.org/	Données à collecter par ANTEA
Florian Pontramon EPTB Fleuve Hérault	Sources identifiées dans le secteur de Neffiès/Cabrières (le long de la D15)	Ouvrages recensés par ANTEA en bordure de la D15 entre Neffiès et Cabrières : Source de la Resclauze, Forage de Falgairas, Forage de reconnaissance de la Rouquette, Source de l'Aussel. Si d'autres sources existent : transmettre l'information à ANTEA Mail envoyé par ANTEA à l'EPTB le 07/09
Catherine Morel ARS	Prise en compte des rendements objectifs ?	Les rendements pris en compte sont ceux affichés dans chaque SDAEP consulté, pour les besoins futurs les SDAEP doivent afficher des rendements en cohérence avec le décret 2012-97 du 27 janvier 2012. ANTEA vérifiera les rendements intégrés dans les calculs

Florian Pontramon <i>EPTB Fleuve Hérault</i>	Prise en compte des SCOT Biterrois / Cœur d'Hérault (en particulier pour les projections de population)	SCOT en cours de révision Données à transmettre à ANTEA Mail envoyé par ANTEA à l'EPTB le 07/09
Romain Talva <i>Carcassonne Agglo</i>	Schéma directeur en cours à récupérer + transfert de compétences Rés'Eau 11 pour la production	Données à transmettre à ANTEA Mail envoyé par ANTEA le 07/09 → documents transmis le 08/09
Catherine Sonzogni <i>Maire de Courniou</i>	Pourquoi la commune est affichée comme déficitaire ? Une interconnexion entre UDI a été réalisée afin de pallier au manque d'eau.	La distribution d'eau potable sur la commune de Courniou se fait par UDI. L'UD du Village se décompose en 3 UD : Usclats milieu Bas, Usclats Haut et Village. La source de Font d'Abram (seule ressource de la commune qui sollicite la masse d'eau) alimente l'UD Village. D'après le bilan besoins/ressource du SDAEP, sur l'UD Village : « <i>La ressource est insuffisante au débit surtout en supprimant Usclats Milieu/Bas (17 m3/j).</i> <i>L'interconnexion peut palier en partie à ce manque d'eau mais la recherche d'une nouvelle ressource est indispensable</i> »
Catherine Morel <i>ARS</i>	SIAEP Minervois est déficitaire, prendre en compte le scénario le plus pessimiste	
Maire de St Etienne d'Albagnan	Incertitudes sur les capacités de la source -> comment valider les capacités de la source ? →ARS : attention à l'incidence sur le milieu naturel	
Mairie des Aires	La Vernière a pour projet d'augmenter des volumes prélevés sur Cairolle	
Mairie de St Pons	Pollution N112 (> 1000 camions par jour) -> travaux d'amélioration à considérer	Etudes en cours pour déplacer le captage Une ZSE sera appliquée sur ce système mais le captage actuel de la source du Jaur présente une trop grande vulnérabilité pour l'identifier comme ouvrage de la ZSE
Catherine Morel <i>ARS</i>	Vallombreuse : pas de DUP -> l'Hydrogéologue Agréé a demandé des investigations complémentaires	Vallombreuse : avis HA de 2007 avec des périmètres de protection Des investigations complémentaires à celles de l'avis d'HA de 2007 ont été demandées par l'HA Mail envoyé par ANTEA à la CC Clermontais le 07/09
Catherine Morel <i>ARS</i>	PPE Lacan en cours de validation -> si des données complémentaires sont disponibles : les communiquer à l'ARS	A priori, pas l'élément complémentaire à ce stade mais l'étude va préconiser des investigations complémentaires pour justifier les PP
Jacky Fauré <i>Spéléo Club d'Olargues</i>	D2 aussi intéressant que D1	A vérifier en phase 2
Mairie de Ferrals	Limites de la zone H1 vont au-delà des limites de la masse d'eau	Un traçage montre que les eaux qui s'infiltrent sur le bassin Adour-Garonne ressortent au captage d'Authèze (bassin Rhône-Méditerranée Corse). Les limites entre les 2 BV AEAG et AERMC sont des limites hydrographiques et non hydrogéologiques.

André Tarrisse	<p>Dans le rapport : la figure 21 est obsolète en contradiction avec figure 19 (+manque Romanel sur figure 21)</p> <p>Coté Aude ne pas oublier les nappes alluviales = élément régulateur</p> <p>La qualité de Fontcaude modifiée par la traversée des eaux sur des éléments tertiaires</p> <p>Les vitesses de vidange des zones 'imperméables' altérées à qualifier</p>	
J.P Faillat	<p>Dans la partie Audoise : Attention à la géochimie et attention à la continuité des aquifères karstiques.</p> <p>A grande échelle, le karst est possiblement peu communicant (exemple de Font Romanel -> pas d'incidence forage sur source)</p>	
Romain Talva <i>Carcassonne Agglo</i>	<p>Le SDAEP a identifié des secteurs préférentiels de recherche en eau. Des études sont à venir pour la recherche en eau dans le secteur de Caunes-Minervois et Villeuneuve-Minervois. 15 à conserver en ZSNEA</p>	Mail envoyé par ANTEA le 07/09 → documents transmis le 08/09

Suite de l'étude :

- Les éventuelles remarques écrites sur le rapport sont à transmettre au CD34 **avant fin Octobre**. Les éventuelles remarques orales peuvent être communiquées au BE et pourront faire l'objet d'échanges directs pour les intégrer dans l'étude.
- Le prochain COPIL pour la présentation des résultats de la phase 2 est prévu pour novembre 2020.